

Les migrations internes en France de 1982 à 1990. Comparaison avec les périodes antérieures

In: Population, 48e année, n°6, 1993 pp. 1771-1789.

Citer ce document / Cite this document :

Baccaïni Brigitte, Courgeau Daniel, Desplanques Guy. Les migrations internes en France de 1982 à 1990. Comparaison avec les périodes antérieures. In: Population, 48e année, n°6, 1993 pp. 1771-1789.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pop_0032-4663_1993_num_48_6_4123

Résumé

Le Jeannic (Thomas). - Même déficitaires, les migrations contribuent au peuplement de l'Ile-de-France Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la croissance démographique de l'Ile-de-France s'est faite au détriment de la province, par le jeu des migrations. Après celle-ci, avec le baby boom, c'est le mouvement naturel qui devient le moteur de cette croissance. Le solde migratoire accentue d'abord cette croissance, puis la freine. Cependant, mouvement naturel et mouvement migratoire ne sont pas indépendants. Ainsi, actuellement, malgré un solde migratoire négatif, les migrations contribuent au peuplement de la région, par le biais des effets indirects sur le mouvement naturel. Dans ses échanges migratoires avec la province, l'Ile-de-France reste déficitaire, mais ce déficit s'est nettement réduit depuis 1982. Les entrées augmentent, et les sorties diminuent pour la première fois depuis 1954. La géographie des gains et des pertes ne varie pas : l'Ile-de-France est bénéficiaire avec les grandes villes et le Nord-Est, déficitaire avec les communes rurales, le littoral et le proche Bassin parisien. La comparaison des flux réels avec ceux issus d'un modèle de gravité montre que l'Ile-de-France échange beaucoup avec les grandes villes, et peu avec le Nord, l'Est et la région Rhône-Alpes. Enfin, l'Ile-de-France accueille déjeunes urbains de province, et renvoie des retraités à la campagne.

Abstract

Baccaini (Brigitte), Courgeau (Daniel), and Desplanques (Guy).- Internal Migration in France from 1982 to 1990. A Comparison with Previous Periods After a general increase in geographical mobility which occurred at all area levels (from place of residence to region), between 1954 and 1972 a decline between 1975 and 1982 slowed down between 1982 and 1990. The changes appear more striking and more complex when trends in net movements within regions and a fortiori figures of in-migration and out-migration are studied. In some regions it proved possible to identify similarities in migration behaviour: e.g. the experience of the Ile de France and that of Western France. Different patterns were found in the Northern regions and the outer areas of the Paris region. Finally, in a significant block in the Southern region, there was marked synchronization of behaviour throughout the period from 1954 to 1990.

Resumen

Baccaini (Brigitte), Courgeau (Daniel), y Desplanques (Guy).- las migraciones internas en Francia entre 1982 y 1990: comparación con los períodos anteriores Después del aumento de la movilidad observado a todos los niveles geográficos desde la vivienda hasta la región entre 1954 y 1975, la disminución iniciada entre 1975 y 1982 se ha moderado en el periodo 1982-1990. Los cambios son más importantes y obedecen a una lógica más compleja cuando se observa la evolución de las migraciones netas internas entre regiones y a fortiori la inmigración y la emigración. El presente análisis ha puesto en evidencia comportamientos similares en grupos de regiones fáciles de identificar: Ile-de-France se opone a las regiones del Oeste; aparecen diferencias entre las regiones del Norte y la periferia de la Region parisina; un gran grupo de regiones del 5mr se distingue perfectamente de las demás por sus comportamientos sincronizados a lo largo de todo el periodo desde 1954 hasta 1990.

LES MIGRATIONS INTERNES EN FRANCE DE 1982 À 1990

Comparaison avec les périodes antérieures

Brigitte BACCAÏNI*, Daniel COURGEAU*, Guy DESPLANQUES*

Depuis 1962, une question sur le lieu de résidence le 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement permet d'analyser les migrations internes en France de façon beaucoup plus précise que la question sur le lieu de naissance, seule posée dans le passé.

L'utilisation des réponses à cette question présente cependant un certain nombre de problèmes. Nous ne les détaillerons pas dans cet article, car nous les avons déjà longuement discutés par ailleurs (Courgeau, 1988). Nous retiendrons ici le principal, lié à la variation des périodes intercensitaires en France : celles-ci oscillent entre 6 et 8 ans. S'il est possible de diviser la migration nette par la durée de la période pour obtenir une migration nette annuelle moyenne permettant des comparaisons entre recensements, cette solution n'est plus tenable pour des effectifs de migrants. En effet, lorsque cette durée s'allonge, les effectifs de migrants décelés entre deux zones varient, à la fois en moins, du fait des décès, des migrations multiples vers d'autres zones et des retours de certains migrants, et en plus, du fait des nouvelles migrations entre deux zones. Le nombre de migrants n'a de ce fait aucune raison d'être une fonction linéaire de la durée sur laquelle ils ont été mesurés.

Il est dès lors nécessaire d'analyser plus en détail la façon dont se produisent ces migrations multiples et ces retours à l'aide d'observations et d'enquêtes réalisées en France et ailleurs (Courgeau, 1973, 1980, 1982, 1988). Les résultats montrent qu'il est possible de modéliser, avec un petit nombre de paramètres, cette variation non linéaire de l'effectif de migrants lorsque la période d'observation varie. Sans doute cette modélisation ne saurait être qu'approximative au vu de la complexité du phénomène migratoire. Elle suffit cependant pour justifier l'établissement d'une formule qui estime à partir des migrants au sens du recensement, un taux instantané (proche d'un taux annuel) de migration, permettant de comparer les périodes intercensitaires. Ce taux est beaucoup plus important que celui qu'on

* INED.

obtient en divisant le taux calculé sur la période intercensitaire par la durée de cette période.

Sans entrer dans le détail de la formule utilisée et des paramètres qui y figurent (le lecteur intéressé pourra se reporter à : Courgeau, 1988), contentons-nous de préciser que ces derniers découlent de l'exploitation conjuguée du recensement de 1982 et des enquêtes annuelles sur l'emploi de la période 1976-1983⁽¹⁾ (Courgeau, 1986).

Nous allons aborder dans cet article deux aspects des migrations internes en France. Nous montrerons en premier lieu comment a évolué la mobilité dans le passé et les changements que l'on observe lors de la dernière période intercensitaire. Nous observerons pour ce faire tant les changements de région, que de département, de commune et de logement. En second lieu, nous verrons plus en détail comment les migrations entre régions ont modifié la répartition de la population sur le territoire et quels changements dans ces flux sont apparus lors de la dernière période intercensitaire. Nous partirons pour ce faire des flux de migration nette, que nous décomposerons ensuite en flux d'immigration et d'émigration de chaque région pour voir enfin en détail les flux interrégionaux de migration.

I. – Évolution de la mobilité

L'utilisation des statistiques sur le lieu de naissance avait déjà permis de donner une idée de l'évolution de la mobilité dans le passé, que nous présentons rapidement ici. En travaillant sur des personnes âgées de moins de 45 ans (Tugault, 1973 ; Courgeau, 1990), on peut en effet minimiser l'effet des retours au lieu de naissance, qui masquerait cette mobilité aux âges plus élevés. Depuis les générations nées au début du XIX^e siècle, la mobilité interdépartementale s'est fortement accrue, de 20 % de personnes vivant à 45 ans hors de leur département de naissance on est passé à plus de 45 % pour les générations nées au cours des années 1940-1945. Cette croissance s'est accompagnée de deux à-coups. Le premier concerne les générations entrées dans la vie active peu après la Première Guerre Mondiale : les lourdes pertes humaines de cette guerre ont rendu plus facile le maintien sur des exploitations agricoles des personnes d'origine rurale (*XVIII^{ème} Rapport*, 1989). Le deuxième à-coup tient aux conditions de la Seconde Guerre Mondiale qui, faisant obstacle au développement économique, ont stoppé l'exode rural qui accompagnait ce développement.

Nous allons voir maintenant comment cette importante croissance de la mobilité s'est modifiée au cours des périodes plus récentes. Nous travaillons cette fois-ci sur divers types de découpages géographiques de la France : régions, départements, communes et logements (changements me-

⁽¹⁾ Nous pensons refaire une étude semblable pour la période 1982-1990, mais nous ne disposons pas encore de toutes les données nécessaires pour la réaliser. Notons que cette étude risque de modifier certains résultats présentés ici.

surés seulement depuis le recensement de 1975). Les changements dans les découpages administratifs entraînent quelques problèmes de comparabilité de ces migrations. L'éclatement en 1968 de l'ancien département de la Seine-et-Oise en six nouveaux départements empêche les comparaisons entre période antérieure et postérieure à cette date. En revanche, les modifications du nombre de communes, faibles en pourcentage, et même celles affectant la Corse sont de peu d'effet sur les résultats d'ensemble.

Le tableau 1 fournit les effectifs de migrants et les taux annuels, calculés sous l'hypothèse que les individus ne font qu'une seule migration au cours de la période intercensitaire, correspondant aux divers types de mobilité. D'après ces taux, l'augmentation de la mobilité s'est maintenue jusqu'au recensement de 1975, pour marquer au cours des deux dernières périodes intercensitaires une baisse non négligeable : - 15,4 % pour les changements de logement, - 12,2 % pour les changements de région. Cependant, comme nous l'avons indiqué plus haut, ces taux, mesurés sur des périodes intercensitaires variables, ne sont pas directement comparables entre eux.

C'est la raison pour laquelle nous leur avons appliqué les corrections indiquées dans l'introduction, qui fournissent des taux instantanés de migration, proches des taux annuels. Le tableau 2 donne ces résultats. La fréquence des migrations se situe entre 37 % et 48 % au-dessus de la fréquence des migrants ; cela donne une idée de l'importance des migrations multiples et des retours. En revanche, les évolutions montrées sont peu différentes de celles du tableau 1. Après une période de forte augmentation de la mobilité de 1954 à 1975 (+ 24 % pour les changements de commune et + 34 % pour les changements de région), la baisse entamée entre 1975 et 1982 se poursuit au cours de la dernière période intercensitaire⁽²⁾. Cette baisse d'ensemble est cependant un peu moins importante que celle mise en évidence précédemment : - 12,2 % pour les changements de logement, - 9,5 % pour les changements de région. Plus en détail, pour la dernière période intercensitaire : cette baisse se ralentit pour les déplacements à longue distance (changements de département et de région) tandis qu'elle s'accélère pour les déplacements à courte distance, en particulier pour les changements de logement. Ceci peut être rapproché de la baisse importante du nombre de logements achevés entre 1984 et 1988 : en effet, ces logements sont essentiellement destinés à la vente à de nouveaux propriétaires (Louvot, 1992) dont la migration est en général de courte distance, le plus souvent un changement de logement intracommunal.

⁽²⁾ L'examen des données de l'enquête sur l'emploi de 1984 à 1988 semble montrer que cette baisse ne s'est poursuivie que jusqu'en 1985, pour faire place ensuite à une nouvelle augmentation de la mobilité (*XVIII^e Rapport*, 1989).

TABLEAU 1. – MIGRANTS AU SENS DES RECENSEMENTS ET TAUX ANNUELS

Période intercensitaire*	Population observée (en milliers)		Changements de			
			Logement	Commune	Département	Région
1954-1962 (8, 19 ans) (sondage au 1/20)	44 650	Changements durant la période (en milliers)		12 039	4 939**	3 285
		Taux annuel (pour 1 000)		32,9	13,5**	9,0
1962-1968 (6, 21 ans) (sondage au 1/4)	47 367	Changements durant la période (en milliers)		11 453	5 375	3 221
		Taux annuels (pour 1 000)		38,9	18,3	11,0
1968-1975 (7, 14 ans) (sondage au 1/5)	50 922	Changements durant la période (en milliers)	24 875	15 454	7 407	4 562
		Taux annuels (pour 1 000)	68,4	42,5	20,4	12,5
1975-1982 (7, 17 ans) (sondage au 1/4)	52 953	Changements durant la période (en milliers)	25 171	15 594	7 061	4 401
		Taux annuels (pour 1 000)	66,3	41,1	18,6	11,6
1982-1990 (8,175 ans) (sondage au 1/4)	55 474	Changements durant la période (en milliers)	26 253	17 044	7 918	4 973
		Taux annuels (pour 1 000)	57,9	37,6	17,5	11,0
* En fait, période intercensitaire élargie à la période allant du 1 ^{er} janvier de l'année du premier recensement, à la date du deuxième.						
** Chiffres non comparables aux suivants du fait de la création de nouveaux départements en 1968.						

TABLEAU 2. – TAUX INSTANTANÉS DE MIGRATIONS INTERNES POUR 1 000 HABITANTS

Période intercensitaire*	Migrations par changement de			
	Logement	Commune	Département	Région
1954-1962		48,7	20,0**	13,3
1962-1968		53,4	25,1	15,1
1968-1975	97,4	60,5	29,0	17,9
1975-1982	94,4	58,5	26,5	16,5
1982-1990	85,6	55,6	25,8	16,2
* cf. tableau 1.				
** cf. tableau 1.				

II. – Les migrations interrégionales

Nous introduisons maintenant explicitement l'espace en faisant référence aux 22 régions, dites « Régions de Programme ». La population, au sein de laquelle ces migrations seront décrites, comprend, lors de chaque période intercensitaire, les personnes présentes sur le territoire métropolitain au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement, qui sont encore présentes en France lors du recensement suivant.

Les soldes migratoires Nous allons d'abord considérer les flux nets de migrants des diverses régions et examiner leur évolution au cours du temps. Dans ce cas, les migrations multiples et les retours ne jouent pas pour différencier la migration nette du nombre net de migrants (Courgeau, 1988). Seules les migrations d'individus décédés en cours de période seront comptées dans le premier effectif et non dans le second : ce nombre doit être généralement faible. On peut donc calculer des taux annuels de migration nette interne (tableau 3), de façon approchée, en rapportant les flux annuels moyens nets à la population moyenne de la zone⁽³⁾.

Des changements considérables sont survenus entre 1954 et 1990 : si la corrélation avec la période 1954-1962 reste encore importante en 1962-1968 (0,685 lorsqu'on élimine la Corse⁽⁴⁾), celle-ci baisse fortement en 1968-1975 (0,313) pour devenir non significative en 1975-1982 (– 0,111) et en 1982-1990 (0,011). On a donc une indépendance totale entre les taux de migration nette de 1954-1962 et ceux des dernières périodes intercensitaires. En revanche, depuis la période 1975-1982, c'est la continuité qui prévaut : la corrélation de ces taux avec ceux de la période suivante est de 0,960, et la pente de la droite de régression les liant est légèrement inférieure à l'unité (0,849), ce qui montre une réduction de la redistribution de la population par migration nette.

Certaines évolutions méritent qu'on s'y attache, en introduisant l'effet de l'âge pour les deux dernières périodes intercensitaires.

L'Ile-de-France qui était la région la plus attractive en terme de migration nette, en 1962, puis était devenue la plus répulsive en 1982, voit cette répulsivité diminuer lors de la dernière période intercensitaire. Elle est maintenant dépassée, en termes de répulsion, par la Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine. On verra plus loin que ce

⁽³⁾ Cette population est estimée comme la moyenne arithmétique du nombre de personnes présentes dans la région aux deux dates extrêmes de la période considérée et appartenant à la population habitant en France métropolitaine à ces deux dates.

⁽⁴⁾ Le caractère incertain des données sur la Corse, surtout pour les périodes de 1954 à 1968, nous conduit à l'exclure des calculs de corrélation dans la suite de l'article.

TABLEAU 3. – TAUX ANNUELS MOYENS DE MIGRATION INTERNE NETTE
(pour 10 000)

Région	Période				
	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990
Ile-de-France	+ 52,1	+ 7,1	- 25,0	- 64,0	- 36,4
Champagne-Ardenne	- 23,6	- 15,0	- 34,2	- 38,9	- 39,2
Picardie	- 12,5	- 0,2	+ 1,4	+ 5,8	+ 2,0
Haute-Normandie	- 2,9	- 3,8	+ 0,1	- 1,8	- 8,9
Centre	- 1,1	+ 33,4	+ 42,7	+ 41,9	+ 32,5
Basse-Normandie	- 55,0	- 26,9	- 27,0	- 7,0	- 6,3
Bourgogne	- 13,3	- 1,0	+ 10,4	+ 7,6	- 1,4
Nord-Pas-de-Calais	- 16,6	- 30,5	- 47,9	- 44,6	- 51,6
Lorraine	- 4,0	- 32,3	- 50,7	- 52,3	- 56,2
Alsace	+ 1,9	+ 15,1	+ 20,8	+ 2,0	- 2,5
Franche-Comté	- 1,8	- 6,7	- 31,9	- 19,8	- 23,7
Pays de la Loire	- 28,6	- 17,5	+ 7,3	+ 17,4	+ 0,1
Bretagne	- 49,3	- 14,3	+ 13,1	+ 30,5	+ 7,7
Poitou-Charentes	- 31,8	- 34,2	- 11,2	+ 13,0	+ 6,9
Aquitaine	- 5,8	+ 5,5	+ 14,5	+ 41,6	+ 39,3
Midi-Pyrénées	- 18,8	- 8,1	+ 9,5	+ 32,2	+ 40,7
Limousin	- 29,6	- 7,2	+ 2,1	+ 35,8	+ 14,1
Rhône-Alpes	+ 19,1	+ 30,7	+ 22,0	+ 15,2	+ 23,0
Auvergne	- 19,5	- 11,9	- 15,9	+ 4,9	- 3,8
Languedoc-Roussillon	- 21,2	+ 1,3	+ 23,4	+ 90,1	+ 82,0
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	+ 43,0	+ 46,8	+ 86,4	+ 73,4	+ 51,8
Corse*	- 109,8	- 18,9	+ 22,0	+ 81,7	+ 47,7

* Résultats peu significatifs en raison de l'imperfection des recensements.

regain d'attraction en termes de migration nette est dû à une réduction des départs de l'Ile-de-France plus qu'à une augmentation des arrivées. Il joue essentiellement sur les personnes âgées de moins de 50 ans, et plus fortement encore sur les jeunes de 20 à 40 ans (figure 1).

Les régions méridionales, dont la migration nette était devenue fortement positive de 1954 à 1982, marquent une saturation (Aquitaine) et même une légère réduction (Languedoc-Roussillon, Provence-Côte-d'Azur) de leur attractivité en 1990 : seule la région Midi-Pyrénées continue sa progression, à un rythme cependant moindre. Les soldes par âge de cette région (figure 1) révèlent une progression uniquement liée aux jeunes de moins de 30 ans, les autres groupes d'âge marquant une saturation. L'attraction de cette région joue maintenant sur tous les groupes d'âges, alors qu'en 1982 on avait encore une migration nette négative chez les jeunes âgés de 20 à 29 ans.

Les régions de l'ouest de la France, qui étaient passées d'un fort solde déficitaire en 1962 à un solde assez fortement positif en 1982, voient celui-ci se restreindre en 1990. Les soldes par âges de la Bretagne (figure 1) montrent que cette réduction joue sur les personnes de moins de 40 ans, tandis que les personnes plus âgées, en particulier les retraités,

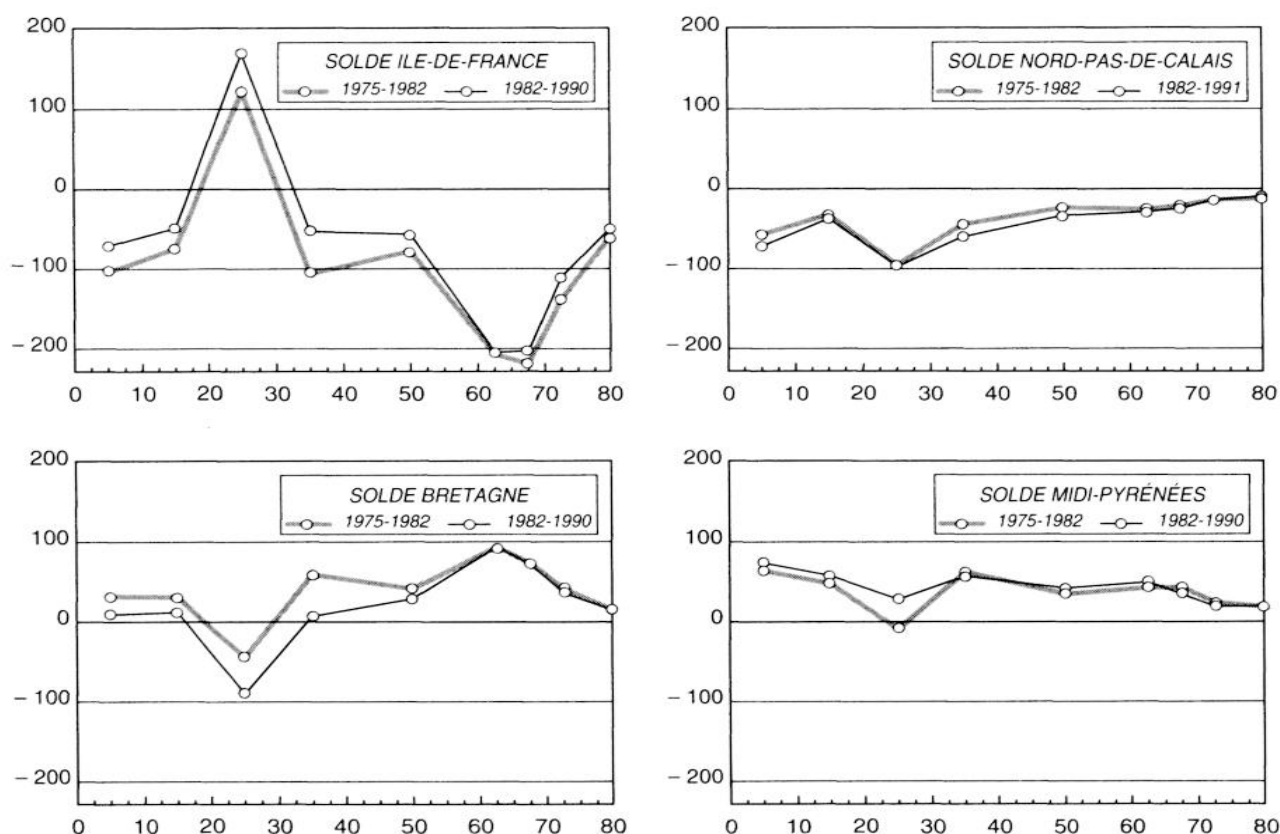


Figure 1. – Taux de migration nette par âge de 4 régions
(en pour 10 000)

sont toujours attirées par la Bretagne à un taux identique à celui de 1982. C'est donc essentiellement une dégradation de l'attraction des jeunes actifs que l'on observe dans ces régions.

Enfin, les régions du nord de la France, dont la migration nette était déjà fortement négative en 1962, voient leur situation s'aggraver en 1990 avec les plus forts soldes négatifs. A l'exemple du Nord-Pas-de-Calais (figure 1), cette dégradation touche également tous les groupes d'âges de moins de 60 ans, les plus âgés n'enregistrant pas de variations de leurs départs de 1982 à 1990.

Migrations nettes par âges

Voyons un peu plus en détails les migrations nettes par âges entre 1982 et 1990.

Nous n'étudions pas précisément le comportement des moins de 20 ans, les individus vivant en général à ces âges avec leur famille, ce que confirment les fortes corrélations entre les taux de migration nette des 0-9 ans et des 30-39 ans ($R = 0,99$) d'une part, et entre ceux des 10-19 ans et des 40-59 ans ($R = 0,95$) d'autre part.

Les taux de migration nette interne des 30-39 ans, des 40-59 ans et des plus de 59 ans sont fortement corrélés entre eux ($R > 0,85$) : les régions attractives en terme de migration nette (ou plus attractives que répulsives) pour les personnes de 30 à 39 ans le sont aussi pour les plus âgées.

Le comportement migratoire des jeunes adultes de 20-29 ans se distingue par contre nettement de celui des classes d'âges suivantes. Les taux de migration nette de cette classe d'âges sont presque indépendants ($R < 0,35$) de ceux des classes d'âges suivantes. Les régions qui attirent un excédent de jeunes adultes ne sont pas nécessairement attractives pour les individus de plus de 30 ans, et il en est de même pour le caractère plus ou moins répulsif des régions.

Une région contribue en particulier fortement à cette faible corrélation : l'Ile-de-France. Cette région est en effet celle qui a simultanément le taux positif le plus fort pour les 20-29 ans (+ 168,72 pour 10 000), et le taux négatif également le plus fort (en valeur absolue) pour les classes d'âges suivantes (inférieur à - 50 pour 10 000 entre 30 et 60 ans, égal à - 202,32 pour 10 000 pour les 60-64 ans). La région parisienne est donc nettement plus attractive que répulsive pour les jeunes adultes, alors qu'elle refoule nettement plus de personnes plus âgées qu'elle n'en attire.

Cette situation se retrouve en moins marquée dans la région Rhône-Alpes et en Alsace : les taux de migration nette y sont en effet nettement positifs pour les 20-29 ans, alors qu'ils sont proches de zéro ou négatifs pour les classes d'âges suivantes.

A l'inverse, les régions de l'Ouest (Poitou-Charentes, Bretagne, Pays de la Loire) sont répulsives en terme de migration nette pour les 20-29 ans, alors que ce sont des régions plus attractives que répulsives (taux nettement positifs) pour les plus de 30 ans et tout particulièrement pour les 60-64 ans. Il en est de même pour de nombreuses régions de la moitié Nord (Picardie, Centre, Basse-Normandie, Bourgogne) ou du Massif-Central (Limousin, Auvergne).

Seules les régions du Midi (Provence-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) sont attractives pour toutes les classes d'âges.

L'organisation spatiale des attractions et des répulsions pour la classe d'âges des 20-29 ans est donc très différente de celle des classes d'âges suivantes.

Les flux d'immigration et d'émigration

On conçoit qu'à des valeurs données de ces migrations nettes internes puissent correspondre, pour les régions en cause, des jeux de flux d'entrée et de sortie variables ; de même l'évolution au cours du temps de ces migrations nettes peuvent être la conséquence de modifications intéressant différemment leurs deux composantes. Pour approfondir nos analyses, il est souhaitable de parvenir à mesurer séparément l'immigration et l'émigration, au cours de chaque période et pour chaque région.

L'utilisation d'une formule du type de celle qui nous avait permis de remonter des migrants (au sens du recensement) au nombre de migrations (Courgeau, 1986), permet d'estimer ces effectifs de façon approchée.

Les résultats obtenus sont rassemblés dans le tableau 4, sous la forme de taux instantanés (proches des taux annuels) moyens d'émigration et d'immigration des diverses régions françaises, de 1962 à 1990.

Afin de bien distinguer les divers types de trajets, nous avons porté ces taux en fonction l'un de l'autre sur les figures 2A, 2B, 2C, 2D. Celles-ci permettent non seulement de voir l'évolution au cours du temps des points dont les coordonnées correspondent à l'émigration (abscisse) et à l'immigration (ordonnée), mais également à l'évolution de la migration totale, proportionnelle à la projection sur la première diagonale (portée en poin-

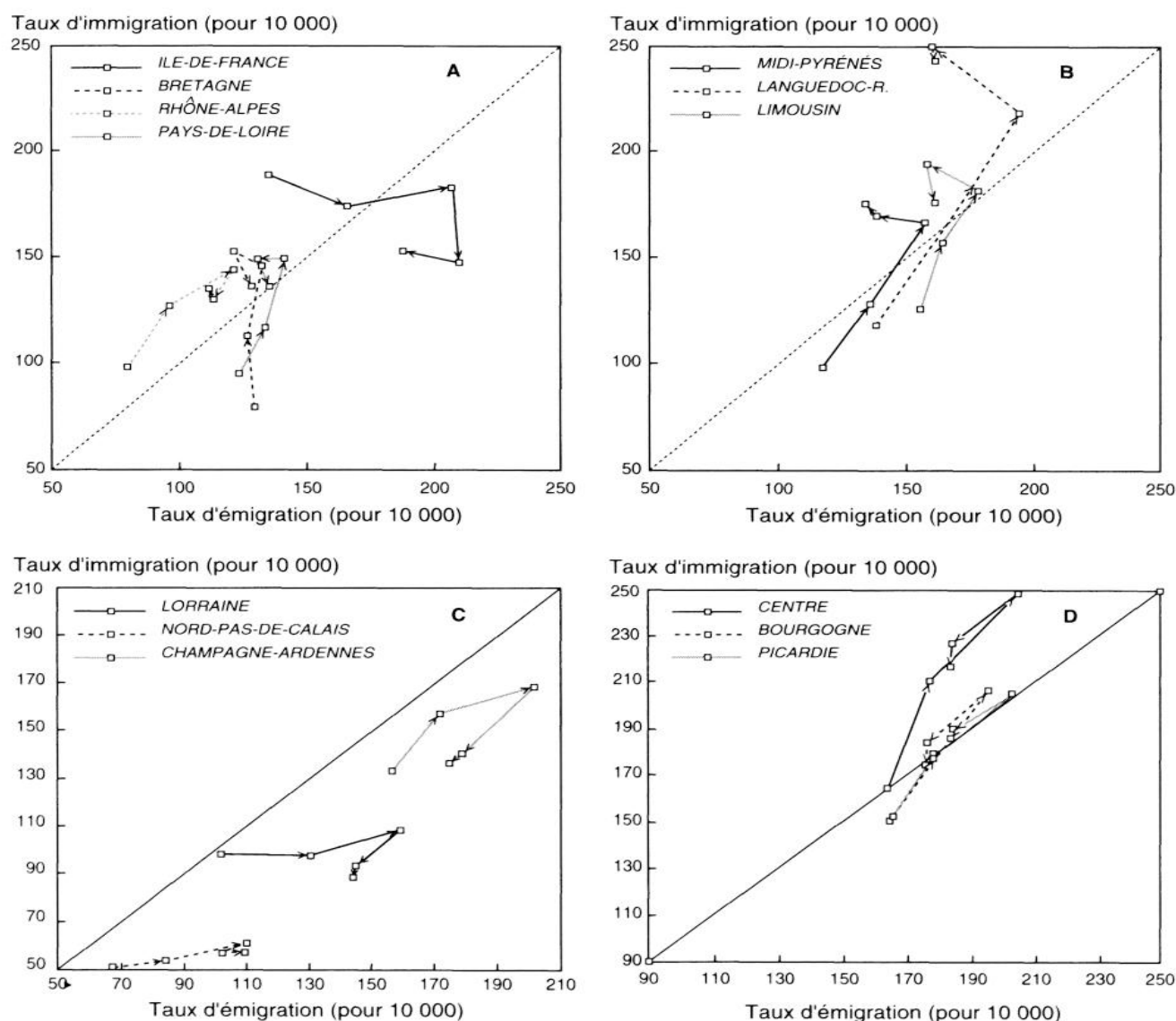


Figure 2. – Taux annuel d'émigration et d'immigration par région
(les points successifs correspondent aux cinq périodes
intercensitaires de 1954-1962 à 1982-1990)

TABLEAU 4. – TAUX INSTANTANÉS D'IMMIGRATION ET D'ÉMIGRATION INTERNES
(pour 10 000)

Régions	Taux d'immigration					Taux d'émigration				
	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990
Ile-de-France	188,6	174,0	182,7	147,0	152,7	136,3	166,9	207,7	211,0	189,1
Champagne-Ardenne	132,5	157,0	167,9	139,9	135,9	156,2	172,0	202,1	178,8	175,1
Picardie	153,0	178,5	205,2	190,3	186,3	165,5	178,7	203,8	184,6	184,3
Haute-Normandie	130,6	143,6	166,4	154,4	146,0	133,5	147,4	166,3	156,2	154,9
Centre	164,3	211,0	248,4	227,3	217,1	165,4	177,5	205,7	185,4	184,6
Basse-Normandie	123,2	151,7	168,5	160,9	153,1	178,3	178,3	195,5	167,9	159,4
Bourgogne	151,5	175,0	206,7	184,7	177,3	164,9	176,0	196,3	177,1	178,7
Nord-Pas-de-Calais	50,6	53,7	61,2	57,3	57,4	67,2	84,1	109,1	101,9	109,0
Lorraine	98,3	97,8	108,4	92,9	88,6	102,3	130,0	159,2	145,2	144,8
Alsace	75,0	101,6	122,4	102,0	99,1	73,1	86,5	101,7	99,9	101,6
Franche-Comté	126,7	137,6	150,4	128,5	121,9	128,5	144,3	182,3	148,3	145,6
Pays de la Loire	95,2	116,5	149,4	148,7	136,1	123,9	134,1	142,0	131,3	136,0
Bretagne	79,5	112,8	146,2	152,6	136,6	128,9	127,1	133,0	122,1	128,9
Poitou-Charentes	116,2	143,2	175,0	176,8	168,7	148,1	177,4	186,2	163,8	161,8
Aquitaine	110,4	145,3	174,1	178,2	172,4	116,3	139,8	159,6	136,6	133,1
Midi-Pyrénées	98,4	128,3	166,4	169,8	175,1	117,3	136,4	157,4	137,7	134,4
Limousin	125,6	156,8	181,3	193,8	175,5	155,3	164,0	178,5	158,0	161,4
Rhône-Alpes	98,4	126,8	143,8	129,6	135,0	79,2	96,1	121,8	114,4	112,0
Auvergne	105,6	131,3	149,6	149,2	141,6	125,2	143,1	165,5	144,4	145,4
Languedoc-Roussillon	118,2	168,8	217,8	250,2	242,6	139,5	167,5	194,4	160,2	160,6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	158,9	190,6	248,1	218,8	196,9	115,8	143,8	161,7	145,3	145,1
Corse	71,2	164,9	234,1	251,4	222,2	181,2	183,7	213,2	169,7	174,5

tillés) des divers points. L'évolution de la migration nette, déjà étudiée, est proportionnelle à celle des distances des divers points à cette même diagonale.

En premier lieu, l'Ile-de-France se distingue de toutes les autres régions par son parcours singulier (figure 2A). La baisse de sa migration nette de 1962 à 1975 résulte essentiellement d'une forte augmentation de ses départs (de 136 p. 10 000 à 207 p. 10 000), alors que ses arrivées restent sensiblement constantes, autour de 180 p. 10 000. Il en résulte ainsi une augmentation de sa migration totale, au cours de la même période. Entre 1975 et 1982, on observe une saturation de ces départs et ce sont les arrivées qui vont maintenant se tarir en passant de 182 p. 10 000 à 147 p. 10 000, entraînant une baisse de la migration totale. Enfin, le regain de migration nette observé lors de la dernière période intercensitaire s'opère à immigration constante, par une baisse des départs de 211 p. 10 000 à 189 p. 10 000. Ainsi, cette dernière période n'est pas marquée par un regain d'attraction de l'Ile-de-France, mais par une diminution de ses émigrations.

La Bretagne et les Pays de la Loire, portés sur la même figure 2A, ont une évolution directement opposée à celle de l'Ile-de-France. De 1962 à 1975, les arrivées sont en forte augmentation (de 80 p. 10 000 à 146 p. 10 000) alors que leurs départs restent sensiblement constants, autour de 130 p. 10 000. Il en résulte une augmentation de leur migration totale, pour des raisons opposées à ce que l'on observe en Ile-de-France. Entre 1975 et 1982, on observe une saturation des arrivées, alors que les départs diminuent de 133 p. 10 000 à 122 p. 10 000, entraînant une baisse de la migration totale. Enfin, la baisse de la migration nette lors de la dernière période intercensitaire est essentiellement due à une retombée de leur attraction.

Un autre grand bloc de régions se distingue, toutes situées dans la moitié sud de la France. Nous avons porté à titre d'exemple sur la figure 2B, les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Limousin. De 1962 à 1975, ces régions ont une croissance simultanée de l'émigration et de l'immigration, relativement beaucoup plus importante pour cette dernière. Il en résulte un solde qui devient positif, pour les régions où il était initialement négatif, et une migration totale en très fort accroissement. La période 1975-1982 marque un ralentissement de la croissance de l'immigration, mais surtout un retrait de l'émigration de toutes ces régions, entraînant une baisse de leur migration totale. Enfin, la dernière période intercensitaire voit une évolution opposée à celle de 1962-1975, entraînant une baisse plus rapide des entrées que des départs, sauf pour la région Midi-Pyrénées.

Les régions du nord de la France ont également une évolution particulière. Toujours de 1962 à 1975, avec une immigration à peu près constante, on observe un fort accroissement des départs. Ainsi, l'émigration au départ de la Lorraine passe de 102 p. 10 000 à 160 p. 10 000 (figure 2C). La période suivante voit ces départs diminuer, mais également les arrivées,

d'où une baisse de la migration totale. Enfin, dans la dernière période intercensitaire l'évolution du Nord diverge de celle de la Lorraine : dans cette première région, l'émigration augmente à nouveau, alors que l'immigration reste constante, entraînant un nouvel accroissement de la migration totale, contrairement à ce que l'on observe dans la grande majorité des régions. La Lorraine, au contraire, voit son attraction diminuer, alors que sa répulsion reste constante.

Enfin, les régions situées à la périphérie de l'Ile-de-France ont un cheminement encore différent. De 1962 à 1975, leur immigration croît plus vite que de leur émigration, entraînant une migration nette positive et une migration totale croissante (figure 2D). De 1975 à 1982, l'immigration et l'émigration vont décroître parallèlement, laissant la migration nette inchangée tandis que la migration totale diminue. Enfin, la dernière période intercensitaire va voir une nouvelle dégradation de l'attraction, à émigration constante.

Depuis 1962, au-delà des différences régionales, l'évolution des taux nationaux, mise en évidence dans la première partie de cet article, se retrouve dans la plupart des cas sur la migration totale des régions françaises. Pour toutes les régions, la baisse des taux nationaux entre 1975 et 1982 se trouve vérifiée et rares sont les régions qui ne suivent pas ce mouvement pour la dernière période intercensitaire. Il est cependant tout à fait intéressant de comparer trois régions correspondant à des situations totalement différentes. D'abord la région Midi-Pyrénées qui a été la dernière des régions méridionales à atteindre une forte migration nette positive : son attractivité a continué de croître alors que son émigration continue à se réduire. A l'opposé se trouve la région Nord-Pas-de-Calais dont les taux d'immigration restent constants, tandis que les taux d'émigration croissent à nouveau : cette région dont les échanges avec le reste de la France restent les plus faibles (cela est en partie dû à sa situation frontalière) voit sa répulsion augmenter au cours de la dernière période intercensitaire. Enfin, la région Rhône-Alpes (figure 2A) améliore sa position dans les grandes régions métropolitaines françaises, de façon différente de l'Ile-de-France : elle réduit ses départs, tandis que son attraction reprend un essor plus important, entraînant une augmentation tant de sa migration totale que de sa migration nette.

Les échanges entre régions

Essayons enfin de décomposer plus avant ces flux en détaillant les échanges entre régions, pour les périodes 1954-1962 (tableau 5), 1975-1982 (tableau 6) et 1982-1990 (tableau 7). Dans chacun de ces tableaux, chaque région a été classée selon le nombre croissant de régions avec lesquelles leur courant migratoire est dominant⁽⁵⁾. Sur l'exemple de l'Ile-de-France,

(5) Lorsqu'on distingue une zone d'origine et une zone de destination, on entend par courant migratoire, le nombre de migrations qui s'effectuent de l'une vers l'autre. Le plus important des courants entre deux zones s'appelle le courant dominant (Henry, 1981)

TABLEAU 5. – MOYENNES ANNUELLES DE MIGRATIONS INTERNES NETTES ENTRE RÉGIONS DURANT LA PÉRIODE INTERCENSITAIRE 1954-1962

Région d'arrivée \ Région de départ	Corse	Bretagne	Pays de la Loire	Basse-Normandie	Poitou-Charentes	Nord-Pas-de-Calais	Limousin	Languedoc-Roussillon	Champagne-Ardenne	Auvergne	Midi-Pyrénées	Bourgogne	Picardie	Aquitaine	Centre	Haute-Normandie	Lorraine	Alsace	Franche-Comté	Rhône-Alpes	Ile-de-France	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Corse																						
Bretagne	15																					
Pays de la Loire	8	1 047																				
Basse-Normandie	9	189	301						10													
Poitou-Charentes	4	70	430	96				20														
Nord-Pas-de-Calais	23	149	33	27	8																	
Limousin	6	69	168	234	120	8																
Languedoc-Roussillon	39	76	52	4		118	36		52													
Champagne-Ardenne	24	58	7		25	41	16			2			218									
Auvergne	8	33	51	42	20	39	399	43							11							
Midi-Pyrénées	29	61	113	104	56	87	3	39	21	5												
Bourgogne	13	54	56	34	26	109	47	21	124													
Picardie	10	190	116	107	8	178	46	32		19	38	9				156						
Aquitaine	24	178	298	126	473	202		78	78	28	376	30	9									
Centre	21	334	625	454	623	25	231	37	85		94	9	29	107			24					
Haute-Normandie	33	543	255	491	87	202	34	3	55	12	25	0		1	4				10			
Lorraine	29	276	103	130	166	551	61	118	280	22	196	27	83	79		0						
Alsace	1	27	31	14	84	73	26	21	131	38	30	58	6	30	16	22	110					
Franche-Comté	14	42	41	36	45	53	32	5	146	21	23	101	1	13	6		452	11				
Rhône-Alpes	153	217	294	163	237	477	278	720	325	1 297	468	1 187	146	272	242	140	427	75	574	10		
Ile-de-France	587	7 749	4 693	4 932	2 884	3 024	1 507	1 515	1 488	1 210	2 309	706	2 076	2 199	2 556	1 566	1 214	188	376		2 025	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	840	553	420	242	278	1 605	142	868	393	336	659	376	207	416	263	275	717	197	243	429		

TABLEAU 6. – MOYENNES ANNUELLES DE MIGRATIONS INTERNES NETTES ENTRE RÉGIONS DURANT LA PÉRIODE INTERCENSITAIRE 1975-1982

Région de départ \ Région d'arrivée	Nord-Pas-de-Calais	Lorraine	Champagne- Ardenne	Ile-de-France	Picardie	Franche-Comté	Bourgogne	Basse-Normandie	Alsace	Haute-Normandie	Centre	Auvergne	Poitou-Charentes	Pays de la Loire	Bretagne	Rhône-Alpes	Limousin	Midi-Pyrénées	Aquitaine	Provence-Alpes- Côte d'Azur	Corse	Languedoc- Roussillon
Nord-Pas-de-Calais																						
Lorraine	216																					
Champagne-Ardenne	310	33			206																	
Ile-de-France	3 895	1 804	563																			
Picardie	1 152	141		5 320																		
Franche-Comté	208	358	142	52	26																	
Bourgogne	362	374	439	3 246	180	218																
Basse-Normandie	287	61	32	1 573	129	6	7															
Alsace	160	1 298	177	114	68	252	42	14						34								
Haute-Normandie	577	153	100	2 348	317	7	29	17	28													
Centre	748	339	326	9 868	357	97	303	152	69	132		30										
Auvergne	306	107	118	1 069	94	1	167	45	2	45					11	87						
Poitou-Charentes	335	321	210	2 626	209	27	17	114	45	178	59	73										
Pays de la Loire	510	388	295	3 933	369	23	84	788		375	64	10	278									
Bretagne	527	372	261	5 308	341	52	148	613	46	377	337		203	401			14					
Rhône-Alpes	2 041	1 368	715	4 343	679	891	877	258	363	495	464		95	292	85							
Limousin	180	97	71	1 732	113	27	64	28	34	62	115	88	107	0		50						
Midi-Pyrénées	716	553	267	4 031	305	88	196	120	128	329	332	313	270	230	80	279	71					
Aquitaine	947	736	370	5 579	500	80	255	239	207	420	526	211	763	258	104	272	0	43				
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 919	2 785	1 172	11 760	1 081	764	932	413	643	1 021	943	385	224	480	418	3 083	80	136	344			
Corse	69	57	18	749	31	30	51	12	34	40	40	9	25	8	30	190	6	16	15	464		
Languedoc-Roussillon	1 126	977	488	5 255	621	321	455	218	252	399	520	311	252	277	188	1 641	108	870	366	1 681	64	

TABLEAU 7. – MOYENNES ANNUELLES DES MIGRATIONS INTERNES NETTES ENTRE LES RÉGIONS DURANT LA PÉRIODE INTERCENSITAIRE 1982-1990

	Nord-Pas-de-Calais	Lorraine	Picardie	Champagne	Franche-Comté	Alsace	Ile-de-France	Haute-Normandie	Basse-Normandie	Bourgogne	Pays-de-la-Loire	Auvergne	Centre	Limousin	Bretagne	Poitou-Charentes	Rhône-Alpes	Provence-Côte d'Azur	Corse	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Languedoc-Roussillon
Nord-Pas-de-Calais																						
Lorraine	8																					
Picardie	582	198					5 133															
Champagne	309	12	228					13														
Franche-Comté	291	257	60	111				3														
Alsace	218	1 321	77	103	303									2								
Ile-de-France	4 680	2 480		867	363	558																
Haute-Normandie	608	162	280			4	1 869															
Basse-Normandie	343	91	129	55	12	16	822	336														
Bourgogne	461	373	129	371	126	23	2 387	78	26													
Pays de la Loire	546	269	215	210	34	29	1 115	320	477	24				7	11							
Auvergne	281	130	42	82	34	3	259	47	49	130	19						37					
Centre	900	355	396	257	74	66	7 673	30	161	193	358	152							2			
Limousin	216	58	99	51	19		1 079	90	19	27		24	56			45						
Bretagne	513	336	255	186	50	9	1 641	299	404	75		17	94	15								
Poitou-Charentes	413	235	200	204	8	44	1 619	160	126	61	76	33	168		29				2			
Rhône-Alpes	3 191	1 839	836	906	923	377	3 046	744	353	1 773	605	624	102	258	344							
Provence-Côte d'Azur	3 569	2 484	1 134	1 157	630	635	7 560	1 006	376	874	625	438	742	84	537	208	1 778					
Corse	53	50	30	46	18	25	495	38	18	21	27	16		3	12		92	375			3	
Aquitaine	1 135	722	471	460	169	160	3 824	459	267	321	575	291	595	226	359	1 100	264	26	34			
Midi-Pyrénées	1 022	626	378	289	163	140	3 616	366	164	194	487	340	306	175	225	339	337	342		505		
Languedoc-Roussillon	1 388	1 045	593	501	397	343	4 371	458	232	508	453	299	537	159	327	253	1 493	2 077	154	329	447	

le tableau 5 montre que cette région a été en moyenne, entre 1954 et 1962, chaque année gagnante vis-à-vis de toutes les régions, hormis la Provence-Côte-d'Azur (lire la ligne Ile-de-France), tandis que le tableau 6 montre qu'elle ne gagne en moyenne, entre 1975 et 1982, que du Nord-Pas-de-Calais, de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne.

Dans les trois tableaux, la concentration des courants dominants en dessous de la diagonale est quasi parfaite. Cela tient au fait que le rang de classement d'une région coïncide sensiblement, à une unité près, avec le nombre de régions vis-à-vis desquelles cette région est dominante en terme de courant migratoire. Il y a donc une hiérarchie presque parfaite des régions les unes par rapport aux autres, mais ce classement hiérarchique va changer de façon importante d'un recensement au suivant. Nous ne pouvons décrire de façon détaillée ici tous les changements, mais relevons les plus importants.

Les régions du midi de la France qui se trouvaient éparpillées à tous les rangs dans le tableau 6 (1954-1962) se regroupent dans les régions gagnantes en 1975-82 et surtout en 1982-1990. C'est le Languedoc-Roussillon qui gagne de toutes les autres régions, mais il est presque rejoint au cours de la dernière période intercensitaire par le Midi-Pyrénées et l'Aquitaine. La Provence-Côte d'Azur voit sa situation se dégrader d'une période à la suivante. Alors qu'elle enregistrait des gains avec les 21 autres régions en 1954-1962, celles-ci passent à 19 en 1975-1982 et à 17 en 1982-1990. L'attraction exercée par les régions du soleil se concentre de moins en moins sur la Provence-Côte d'Azur, pour mieux se distribuer entre les diverses régions.

A l'opposé, l'Ile-de-France, qui était la région la plus attractive après la Provence-Côte d'Azur en 1962, devient une des moins attractives en 1982 : elle n'attire plus que des migrants de trois régions voisines : le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine et la Champagne-Ardenne. En 1990, l'amélioration de son solde est également marqué par un regain d'attraction : s'y ajoutent maintenant, la Franche-Comté et l'Alsace. La région Rhône-Alpes suit un cheminement semblable, bien que moins extrême.

Enfin, certaines régions parmi les moins attractives en 1962 (Bretagne, Pays de la Loire, Limousin, etc.) avaient réussi à bien améliorer leur position en 1982 avec un gain dans la hiérarchie de 10 à 15 places. Malheureusement, la dernière période intercensitaire marque une baisse de ces régions tant dans la hiérarchie que dans leur migration nette.

Ainsi, au cours de la période récente, les régions ayant le mieux su confirmer leur position de régions d'attraction sont celles qui disposaient de plus d'atouts («cadre de vie» des régions du Sud, dynamisme de la Région Parisienne et de la région Rhône-Alpes), alors que d'autres régions telles que la Bretagne, les Pays de la Loire, le Limousin, etc., ont plus de mal à conserver les gains migratoires importants qu'elles enregistraient en 1975-1982.

Conclusion

Les migrations internes observées en France entre 1954 et 1990, tant au travers des changements de logement, que de commune, que de département ou de région, suivent une évolution semblable, marquée d'abord par une augmentation de la mobilité de 1954 à 1975, puis par une baisse de celle-ci, moins forte cependant lors de la dernière période intercensitaire 1982-1990. Une évolution identique apparaît également sur les taux de migration totale de chacune des 22 Régions de Programme.

Cependant, un tout autre point de vue sur les migrations apparaît lorsque l'on observe l'évolution des migrations nettes des régions et *a fortiori* leur émigration et leur immigration séparément. Les changements sont beaucoup plus importants et obéissent à une logique plus complexe que la mobilité d'ensemble.

Nous avons ainsi pu mettre en évidence des comportements différents de régions ou de groupes de régions faciles à identifier.

Ainsi, au comportement particulier de l'Ile-de-France, nous avons pu opposer celui des régions de l'Ouest qui lui est parfaitement perpendiculaire. Nous avons également pu montrer les différences entre les régions du Nord de la France et les régions de la périphérie de l'Ile-de-France. Enfin, un grand bloc de régions du midi se distingue parfaitement, avec des comportements d'immigration et d'émigration très synchronisés tout au long de la période étudiée.

Cette première approche, essentiellement descriptive, doit être suivie d'une seconde approche plus analytique de ces flux. Il s'agira en particulier de mettre en évidence les caractéristiques des diverses régions qui influent sur ces courants migratoires et étudier leur évolution d'une période sur l'autre. Ce sera l'objet d'un travail à venir.

Il sera également utile d'observer les migrations au travers de la structure urbaine et rurale de la France, qui fournit une autre grille de lecture de ces flux : après la fin de l'exode rural, suivie d'une période de déconcentration urbaine, on voit apparaître une croissance plus sélective de certaines villes (Pumain et Faur, 1991). Il importe dès lors de voir comment les flux de migration ont pu permettre cette nouvelle concentration urbaine.

Brigitte BACCAÏNI, Daniel COURGEAU,
Guy DESPLANQUES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUDOUL (Jacques), FAUR (Jean-Pierre) (1985). « Depuis 1975, les migrations interrégionales sont moins nombreuses », *Economie et Statistique*, 180 : 11-21.
- BOUDOUL (Jacques), FAUR (Jean-Pierre) (1986). « Trente ans de migrations intérieures », *Espace, Populations, Sociétés*, 2 : 293-302.
- COURGEAU (Daniel) (1973). « Migrants et migrations », *Population*, 28 (1) : 95-130.
- COURGEAU (Daniel) (1978). « Les migrations internes en France de 1954 à 1975. I Vue d'ensemble », *Population*, 33 (3) : 525-546.
- COURGEAU (Daniel) (1980). *Analyse quantitative des migrations humaines*, Paris : Masson, 226 p.
- COURGEAU (Daniel) (1982). « Comparaison des migrations internes en France et aux États-Unis », *Population*, 37 (6) : 1184-1188.
- COURGEAU (Daniel) (1986). *Utilisation des données de l'enquête sur l'emploi sur les migrations annuelles en France*, Rapport DATAR, Paris, 91 p.
- COURGEAU (Daniel) (1988). *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, Paris : Edition de l'INED, 302 p.
- COURGEAU (Daniel) (1990). « France », in : *International Handbook on Internal Migration*, C. Nam, W. Serow and D. Sly, West Port, Conn. : Greenwood Presss, 125-144.
- COURGEAU (Daniel), LEFEBVRE (Monique) (1982). « Les migrations internes en France de 1954 à 1975. II Migrations et urbanisation », *Population*, 37 (2) : 341-37.
- DESPLANQUES (Guy) (1975). *Les migrations intercensitaires de 1962 à 1968*, Collections de l'INSEE, D 39, 94 p.
- Dix-huitième Rapport sur la Situation Démographique, 1989, Paris : INED, 68 p.
- HENRY (Louis) (1981). *Dictionnaire démographique multilingue*, Liège : Ordina editions, 178 p.
- LOUVOT (Claudie) (1992). « De la location à la propriété : le parc de logements se redistribue », *Economie et Statistique*, 251 : 15-28.
- PUMAIN (Denise), FAUR (Jean-Paul) (1991). « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », *Population et Sociétés*, 257, 4 p.
- TUGAULT (Yves) (1973). *La mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes*, Cahier 67, *Travaux et Documents*, Paris : INED, 226 p.

BACCAINI (Brigitte), COURGEAU (Daniel), DESPLANQUES (Guy). – Les migrations internes en France de 1982 à 1990 : comparaison avec les périodes antérieures

Après une augmentation de la mobilité de 1954 à 1975, observée à tous les échelons géographiques allant du logement à la région, la baisse entamée en 1975-1982 se ralentit de 1982 à 1990. Les changements sont en revanche plus importants et obéissent à une logique plus complexe lorsque l'on observe l'évolution des migrations nettes internes des régions et *a fortiori* leur immigration et leur émigration. Nous avons cependant pu mettre en évidence des comportements semblables de groupes de régions faciles à identifier : l'Ile-de-France s'oppose aux régions de l'Ouest ; des différences apparaissent entre les régions du Nord et la périphérie de la Région parisienne ; enfin un grand bloc de régions du Midi se distingue parfaitement avec des comportements très synchronisés tout au long de la période s'étendant de 1954 à 1990.

BACCAINI (Brigitte), COURGEAU (Daniel), and DESPLANQUES (Guy). – Internal Migration in France from 1982 to 1990. A Comparison with Previous Periods

After a general increase in geographical mobility which occurred at all area levels (from place of residence to region), between 1954 and 1972 a decline between 1975 and 1982 slowed down between 1982 and 1990. The changes appear more striking and more complex when trends in net movements within regions and *a fortiori* figures of in-migration and out-migration are studied. In some regions it proved possible to identify similarities in migration behaviour: e.g. the experience of the Ile de France and that of Western France. Different patterns were found in the Northern regions and the outer areas of the Paris region. Finally, in a significant block in the Southern region, there was marked synchronization of behaviour throughout the period from 1954 to 1990.

BACCAINI (Brigitte), COURGEAU (Daniel), y DESPLANQUES (Guy). – las migraciones internas en Francia entre 1982 y 1990: comparación con los períodos anteriores

Después del aumento de la movilidad observado a todos los niveles geográficos desde la vivienda hasta la región entre 1954 y 1975, la disminución iniciada entre 1975 y 1982 se ha moderado en el período 1982-1990. Los cambios son más importantes y obedecen a una lógica más compleja cuando se observa la evolución de las migraciones netas internas entre regiones y *a fortiori* la inmigración y la emigración. El presente análisis ha puesto en evidencia comportamientos similares en grupos de regiones fáciles de identificar: *Ile-de-France* se opone a las regiones del Oeste; aparecen diferencias entre las regiones del Norte y la periferia de la Región parisina; un gran grupo de regiones del *Sur* se distingue perfectamente de las demás por sus comportamientos sincronizados a lo largo de todo el período desde 1954 hasta 1990.